

Besoin d'aide dossier droit des entreprises

Par **Rosanna Standbridge**, le **26/11/2016** à **20:48**

Bonsoir à tous, j'ai un dossier à rendre en droit, malheureusement je ne comprend pas la consigne, du moins surtout la 2eme partie, si l'un d'entre vous pouvait m'éclairer ca serait super cool [smile4]

"Les étudiants choisiront une société de droit français, qui peut être la même que celle qu'ils ont choisie pour le premier exercice. Cette société doit être décrite et analysée à partir de ses statuts (éléments, type de société et caractéristiques en termes de dettes sociales et personnelles ...) . Ils exposeront les enjeux théoriques et pratiques des remarques ainsi posées, notamment au regard du secteur d'activité de l'entreprise et du contexte mondialisé dans lequel elle évolue".

Par **joaquin**, le **27/11/2016** à **10:07**

Bonjour,

La dernière phrase est en effet un peu vague, mais elle fait penser plutôt à une question d'économie : c'est un dossier à rendre dans le cadre d'un cours de droit ?

Cordialement
JG

Par **Rosanna Standbridge**, le **27/11/2016** à **11:35**

Bonjour, effectivement je suis en école de commerce mais cet exercice nous a été donné dans le cadre de notre cours de droit.

Alors si j'ai bien compris je choisis une entreprise, donc j'ai décidé de prendre carrefour, et vu que c'est une sas je la décris avec toutes les caractéristiques que cela représente en 1ere partie ?

C'est bien ça pour vous ?
Et pour la 2 eme partie ?

Merci pour votre aide

Par **joaquin**, le **27/11/2016** à **11:41**

A mon avis, dans la deuxième partie il faut plus parler du domaine économique (environnement de l'entreprise, national et international) que du juridique.

Cordialement
JG

Par **Rosanna Standbridge**, le **27/11/2016** à **12:36**

Environnement de l'entreprise ? Que voulez vous dire par là

Merci pour votre aide

Par **joaquin**, le **27/11/2016** à **16:52**

L'environnement économique et social de l'entreprise : par exemple, concurrence dans le secteur d'activité. Désolé, je ne suis pas économiste, je ne peux guère vous en dire plus.

Cordialement
JG